ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

adoption

Question écrite n° 75382

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc se référant à ses engagements, du Conseil des ministres du 9 janvier 2002 à l'égard d'une série de mesures destinées à « faciliter l'adoption et à mieux accompagner les parents » demande à Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées de lui préciser l'état actuel de la réforme de la mission pour l'adoption internationale (MAI) du ministère des affaires étrangères. Elle lui avait indiqué qu'un correspondant unique et identifié allait être mis en place dans chaque département, afin de rapprocher la mission des familles.

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75382
Rubrique : Famille
Ministère interrogé : famille et enfance
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1968